

## E. Gouvernance et gestion durable du territoire

### Animer, suivre et évaluer le contrat

L'équipe technique du Symbo est mobilisée sur l'animation de la démarche, avec des bilans prévus à mi-parcours en 2017 puis en fin de contrat.



### Développer une dynamique sur la gestion de l'eau

Il s'agit de poursuivre la sensibilisation du grand public, les animations scolaires, les partenariats avec l'enseignement et la recherche ainsi que la coopération décentralisée.

### Agir avec les collectivités pour la prise en compte des enjeux de l'eau et des milieux aquatiques

Au travers de leurs compétences, des outils de planification et d'aménagement, les collectivités ont les moyens de mettre en œuvre une politique de gestion de l'eau. Le Symbo œuvre avec les collectivités à l'élaboration d'une telle politique.



Comité de pilotage du Contrat de Bassin de l'Or



# Symbo

siège social  
cellule technique  
130, chemin des Merles  
34 400 Lunel

tél. 04 67 22 00 20  
Email secretariat@symbo.fr

site internet  
[www.etang-de-l-or.com](http://www.etang-de-l-or.com)



## Contrat du Bassin versant de l'étang de l'Or 2015-2019

gestion de l'eau biodiversité



Un programme d'actions de plus de 60 millions d'euros  
composé de 350 opérations  
pour répondre aux objectifs  
de gestion de l'eau et de la biodiversité

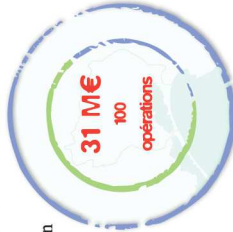
## A. Amélioration de la qualité de l'eau

### Réduire les pollutions diffuses urbaines et poursuivre l'amélioration de l'assainissement urbain

Vers le « zéro phyto » pour les collectivités, la gestion de la qualité des eaux pluviales, l'optimisation des stations d'épuration et des réseaux d'eaux usées, des réseaux des zones d'activités et de l'assainissement individuel...



Station d'épuration de Baillargues



Élaborer une stratégie de protection des inondations et de la submersion marine en priorisant les travaux et actions nécessaires sur le bassin versant.  
Un PAPI opérationnel permettra leur mise en œuvre effective sur le territoire.

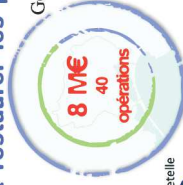


Saint-Nazaire-de-Pézan - 3 décembre 2003

## D. Restauration et préservation des milieux aquatiques

### Reconquérir la qualité des nappes et protéger la ressource en eau potable

Des programmes d'actions portés par les collectivités sur les Aires d'Alimentation des Captages où un enjeu de reconquête de la qualité de l'eau est identifié



Gestion pluriannuelle des cours d'eau (Vireddonne et Dardaillon, Salaison, Bérange, Cadoule...)  
Engagement de travaux de renaturation de cours d'eau prioritaires

### Poursuivre la mobilisation de la profession agricole

Pour des changements de pratiques, l'investissement dans du nouveau matériel, l'amélioration de la gestion des effluents (aires de lavage...), une meilleure prise en compte de la biodiversité...



### Préserver et restaurer les zones humides

Améliorer la gestion des zones humides non littorales pour leur protection, notamment au travers des documents d'urbanisme

### Gérer la lagune "Étang de l'Or"

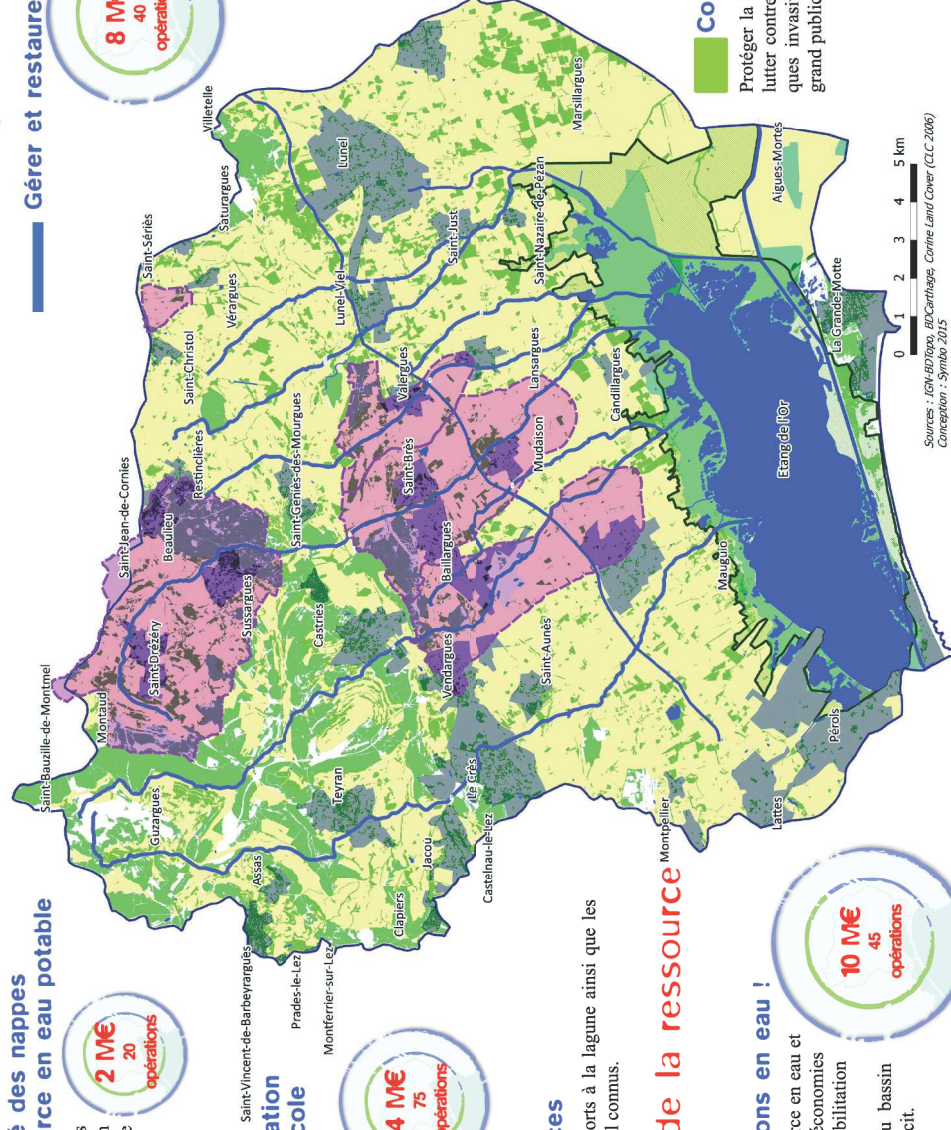
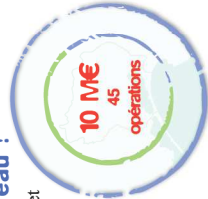
Poursuivre ou développer des plans de gestion des marais (y compris Natura 2000) ; mieux comprendre le fonctionnement de la lagune et ses émissaires ; élaborer un plan de gestion opérationnel de la lagune



## B. Pérennisation de la ressource en eau

### Maîtriser les consommations en eau !

Optimiser la gestion de la ressource en eau et ses usages (schémas directeurs, économies d'eau dans les communes, réhabilitation des réseaux, ...)  
Agir en priorité sur le Nord du bassin versant où la ressource est en déficit.



Sources : IGN-BDTopo, BDCarthage, Corine Land Cover (CLC 2006)  
Conception : Sympo 2015

Cistude d'Europe



### Conserver la biodiversité

Protéger la biodiversité locale, lutter contre les espèces exotiques invasives, sensibiliser le grand public